

GRAND ANGLE

Mobilités douces

Les déplacements de demain se construisent aujourd'hui

VOTRE VILLE

Petit-déjeuner de rentrée
avec les assistantes maternelles

p. 6

VOS ASSOS

Les enfants découvrent
les vendanges

p. 12

VOS LOISIRS

La venue du Père Noël
à Gouvieux se prépare...

p. 14

UNE GUINGUETTE POUR FAIRE LA FÊTE !



Une bien heureuse Guinguette avec un public nombreux et enchanté de participer à cette 1^{ère} édition, dimanche 17 septembre dernier. Un vif succès qui présage des éditions à venir !



L'offre de soins à Gouvieux

La France manque de médecins. À tel point que des zones du territoire sont devenues des déserts médicaux. C'est ce que nous disent différents rapports et ce que nous savons tous par ailleurs. Plusieurs raisons permettent d'expliquer ce phénomène :

- Le « numéris clausus » (c'est-à-dire le nombre maximum de nouveaux médecins formés par an) qui a été maintenu à un niveau insuffisant, d'autant qu'il faut compter 6 années (le temps d'accès à l'internat) avant que les effets se fassent ressentir.
- L'organisation du temps de travail des médecins qui est différente. L'exercice libéral de la profession est de plus en plus remis en cause au profit d'une pratique salariale, ou tout simplement, pour respecter un temps de travail garantissant une meilleure qualité de vie des praticiens.

Au niveau local, nous restons très vigilants sur l'évolution de la situation à court et moyen termes.

Pour rappel, Gouvieux dispose de deux Établissements de Santé Privé d'Intérêt Collectif (l'Hôpital des Jockeys, la Fondation Rothschild), d'un établissement de Soins Médicaux et de Réadaptation et Maison d'accueil Spécialisée (le Pavillon de la Chaussée) et de différents cabinets médicaux de médecine libérale (en centre-ville, au Parc des aigles).

La Commune mène une politique volontariste sur le sujet depuis de nombreuses années. Ainsi, le précédent Maire de Gouvieux - Monsieur Patrice Marchand - a été Président de l'Hôpital des Jockeys (situé à Gouvieux) de 2003 à 2013, a réalisé sa mise aux normes et relancé son offre de soins. L'hôpital s'inscrit en effet comme un élément essentiel du continuum des soins sur le territoire. Devant les difficultés financières que l'hô-

pital traverse actuellement, difficultés liées au poids de sa dette, la Commune soutiendra toute initiative permettant d'assurer sa pérennité. Si cela s'avère nécessaire, les collectivités territoriales devront s'associer pour participer à son redressement.

Il y a une quinzaine d'années, la Commune a vendu à des professionnels de santé le bâtiment « à Arcades » rue de la Mairie. Celui-ci accueille 6 dentistes, 1 ophtalmologue, 1 orthophoniste, 1 ostéopathe, 1 sophrologue.

La Commune loue aussi en direct des locaux municipaux. Ainsi, nous hébergeons en tant que bailleur deux kinésithérapeutes (sur le site de Vital Valley depuis septembre), un ostéopathe, une psychologue, trois infirmières et prochainement 3 autres infirmières.

Enfin, un programme immobilier est en cours de lancement en centre-ville. **Il permettra de créer deux locaux professionnels qui pourront accueillir des professions médicales.**

Nous restons donc actifs et vigilants pour l'avenir afin de trouver des solutions pour attirer et maintenir des médecins à Gouvieux et dans notre bassin de vie.

Mais il ne suffit pas toujours d'offrir des locaux à prix préférentiel, l'équation est plus complexe.

Il faut aussi que les médecins acceptent de travailler ensemble au sein d'un cabinet. Ainsi, lorsqu'un médecin quitte Gouvieux pour cause de désaccord avec ses confrères au sein du cabinet médical, que faire ? Dans ce cas, la Commune a déjà proposé un local à prix préférentiel aux médecins concernés. Ces derniers n'ont pas pu accepter car ils craignaient de ne pas respecter une clause de non-concurrence avec leur précédent cabinet.



Thomas Iraçabal,
Maire de Gouvieux,

La question du coût de la consultation entre aussi en jeu. Les mairies n'ont aucune prise sur le sujet. Par exemple, elles ne peuvent être tenues responsables lorsqu'un médecin décide de ne plus appliquer le tarif conventionné.

Des pistes innovantes peuvent aussi être recherchées. Il est par exemple possible pour les médecins de devenir maître de stage et d'accueillir des internes en médecine en formation au sein de leurs cabinets. Cela permettrait de constituer un réseau de jeunes médecins passés par Gouvieux dans une perspective de remplacement ou de succession à terme. Il faudrait pour cela que des médecins jouent ce rôle de maître de stage.

Pour finir, nous suivons de près les dispositifs du Conseil départemental qui apportent des aides à l'installation de médecins et soutiennent les internes en médecine générale, en leur allouant pendant deux ans une bourse importante (1200 €/mois à partir de la 5^e année de médecine) contre leur engagement de rester 5 ans dans l'Oise.

La Commune mène une politique volontariste sur le sujet de l'offre de soins depuis de nombreuses années.

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux

Directeur de la publication : Thomas Iraçabal / Rédaction : Ville de Gouvieux

Conception-réalisation : Agence RDVA (01 39 90 10 00 - www.rdva.fr)

Photographies : Ville de Gouvieux, DR / Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)

Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux



www.gouvieux.fr



Retour en images



3 septembre
La Brocante et ses 4,7 km de stands.



9 septembre
Forum des associations.



16 et 17 septembre
Les Journées du patrimoine. Ici, les portes ouvertes des 6 Artisans d'Art, dégustation des Vignerons et départ du Rallye historique de la ville.



21 septembre.
Journée Mondiale d'Alzheimer, sport adapté et handisport.





23 septembre
Assemblée générale des 61 Jardins familiaux de la Commune.

30 septembre.
Spectacle Okanina à la Bibliothèque.



1^{er} octobre
Fête du Cheval, pour les familles.



13 et 14 octobre
La Culture Guinéenne à Gouvieux.



8 octobre
Théâtre, « Le Voyageur sans bagage » applaudi par 180 spectateurs !



Petit-déjeuner de rentrée avec les assistantes maternelles

Le lien instauré entre les assistantes maternelles de la ville et la Mairie est bien connu. Le 16 septembre dernier, c'est dans cet esprit qu'une trentaine d'entre elles ont répondu à l'invitation de M. Le Maire, Thomas Iraçabal, qui tenait à leur confirmer la continuité de la politique municipale menée dans l'intérêt de l'enfant. Un temps de convivialité autour d'un café qui laissera sa place à un temps d'échanges en la présence de M. Patrice Marchand, de Mme Laurence Naegert et du personnel du service de l'enfance.

Bienvenue!

La Ville souhaite la bienvenue à Mme Salima Jivalila, Assistante maternelle, récemment installée.



VOUS AUSSI, VOUS AIMERIEZ TRAVAILLER AVEC LES ENFANTS ?

- > Devenez Assistante maternelle, la Ville propose un dispositif avantageux (contact : social@gouvieux.fr)
- > La Mairie recherche des Mamies Nounous* pour les temps de déjeuner des tout-petits aux Haltes repas (contact : rh@gouvieux.fr)
- > La Mairie recherche des surveillants pour les études* et aide aux devoirs (contact : scolaire@gouvieux.fr)

* Ces offres concernent aussi les personnes en retraite.



EN BREF

RAPPEL COLIS DE NOËL

Vous avez eu 70 ans cette année ? Les inscriptions sont possibles jusqu'au 30 novembre à l'accueil de la mairie, ou au 03 44 67 13 17 ou par mail : social@gouvieux.fr.

DE NOUVELLES SALLES POUR LES ASSOCIATIONS

L'ensemble des activités qui se tenaient rue Blanche ont été transférées à Vital Valley et à La Ferme. Ceci ne concerne pas les deux pavillons latéraux de la rue Blanche, l'un étant occupé par les cours de musique d'Arkademia, et l'autre, par les cours de musique de Médiator. En effet, un projet d'animations sociales, culturelles et de loisirs, en cours d'investigation, imposera la réalisation de travaux. La Municipalité a donc préféré anticiper ce changement dès cette rentrée 2023. La commune continue d'aménager ces espaces et à embellir les lieux.

SUCCÈS AU PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE !

À Longchamp, le 1^{er} octobre, deux victoires de Groupe 1 au bénéfice d'entraîneurs de Gouvieux, lors de la réunion de l'Arc de Triomphe :

- Prix de l'Opéra: Blue Rose Cen entraînée par Christopher Head.
- Prix de la Forêt: Kelina, entraînée par Carlos Laffon Parias.

REMISE DES PRIX AUX AUTEURS ET ARTISTES FRANCOPHONES

Pour cette 4^e édition, c'est au cœur du magnifique écrin du Château de Montvillargenne qu'a eu lieu, le 7 octobre 2023, la cérémonie de remise des prix de Distinctions décernés par la Société des Auteurs et Artistes Francophones, en la présence d'Aline Voegelin, Adjointe à la Culture. Après la lecture de messages du Président fondateur Georges Pagé, du Lieutenant-colonel Hervé de Saint-Exupéry (Grande Médaille d'Or), et de Corine Valade (Auteure et Lauréate 2023), ainsi qu'un émouvant hommage en poésie à Denis Daul par Muriel Odoyer, la Présidente de l'association, Aldina Mateus, a remis les prix à de nombreux talents photographes, peintres, sculpteurs, écrivains, chanteuses et d'autres artistes. La Société des Auteurs et Artistes Francophones promeut la culture francophone et encourage la création artistique dans sa diversité.



JE MANGE COMME À LA MAISON ET DANS MON PETIT SALON !

C'est la nouveauté de la rentrée. Les Haltes repas de la Ville ont été réaménagées afin que les enfants puissent déjeuner en petits groupes. Une Mamie Nounou nous explique qu'elle a cœur d'accompagner les 5 enfants qui lui sont confiés en répondant aux besoins de chacun lors du repas qui est aussi un temps de socialisation important pour le jeune enfant. Quant aux enfants, ils sont libres après déjeuner de consacrer leur temps, à un moment calme en toute liberté ou à un temps de jeux. Une Directrice d'école nous confiera que, depuis, elle a constaté un changement de comportement pour ces enfants. Mamie nounou attirée, repas personnalisé et temps calme, les bienfaits des petits salons de restauration.



Savoir lire, un droit fondamental pour tous

Pour les 10 ans de l'ONG Guinée-ô et le 65^e anniversaire de l'indépendance de la Guinée, c'est sous la thématique de la lecture, que les acteurs de l'évènement « la Guinée à Gouvieux »



se sont réunis lors d'une conférence intitulée « Donner le goût de lire et l'avenir du livre en Afrique » le 13 octobre dernier. La Mairie de Gouvieux et sa structure Plaisir de lire, les ONG Guinée-ô et Entraide Guinée, et les officiels de la Guinée

Conakry « Capitale Africaine du livre » ont ainsi échangé sur l'importance de la lecture en tant que clé pour accéder à l'imaginaire, au savoir, à la culture de son pays, in fine, à la construction identitaire et au devenir de chacun au sein de la société. La lecture permet l'expression, l'éducation, et la non-violence. Si Le livre est en effet une vision pour la Guinée, c'est aussi une clé de développement partagée par la Ville depuis des décennies avec des centaines d'enfants accompagnés dans la lecture au travers de sa structure, Plaisir de Lire. Quant aux ONG, les retours d'expériences furent riches d'enseignements, ponctués d'anecdotes heureuses et même parfois nous conduisant au bord des larmes. La Ville remercie chaleureusement l'ensemble des of-



fiels et artistes Guinéens, les bénévoles de Plaisir de lire et le Président de l'ONG Guinée-ô, M. Belikian, pour ces deux journées de partage autour de la culture Guinéenne au sein des structures de la ville.

RAVALEMENT DES FAÇADES EN CENTRE-VILLE : LA MAIRIE PEUT VOUS AIDER

Depuis de nombreuses années, la Ville de Gouvieux met à la disposition des particuliers propriétaires, un dispositif d'aide financière concernant le ravalement des façades, des murs et des clôtures et visibles depuis l'espace public. Cette politique participe directement au renforcement de l'attractivité de la ville, en développant la qualité visuelle des façades. C'est aussi un moyen de préserver la valorisation patrimoniale du bâti. Un ravalement de façade permet de prolonger la durée de vie des murs extérieurs et donc de la maison. L'aide octroyée par la Ville est calculée en fonction du revenu fiscal de référence modulé sur la base du système de pondération de l'INSEE, avec un plafond de 20 000 €. Une campagne est en cours. Contact : 03 44 67 13 13.



BON À SAVOIR :

- Le ravalement constitue une obligation légale au titre des articles L 132-1 à L132-5 du code de la construction et de l'habitation. Gouvieux est une ville du site inscrit de la Nonette, et incluse dans le périmètre du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. L'arrêté préfectoral en date du 6 juin 1996, l'a intégrée aux communes où la mise en œuvre de la procédure d'injonction est autorisée aux fins de satisfaire à l'obligation décennale de ravalement.
- Le Revenu fiscal de référence modulé ? Si ce dernier est inférieur à 10 000 €, la subvention est de 100 % du montant subventionnable ; s'il est situé entre 10 001 € et 30 000 €, la subvention est proportionnelle et dégressive de 100 % à 0 %, calculée par une règle de trois ; s'il est supérieur à 30 000 €, il n'y a pas de subvention.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

LA DENSIFICATION URBAINE

La France (comme l'Europe) veut limiter la consommation des espaces naturels aux fins d'urbanisation. L'État développe donc de plus en plus de dispositions dans ce sens, et obligeant, par compensation, à densifier les sols :

- Suppression de la surface minimale des terrains et suppression de la largeur de façade pour pouvoir construire. Il en résulte que certains terrains constructibles sont maintenant minuscules, par exemple de 200 m² ;
- Instauration par la loi SRU d'un quota de logements sociaux (obligation qui ne s'applique pas à Gouvieux grâce à l'action déterminante de l'ancien Maire) ;
- Édition de règles contraignantes au sein des schémas de cohérence territoriale (la charte du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France s'impose heureusement à ce type de document) ;

• Et bientôt, obligation de respecter des critères menant au « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) ; une nouvelle usine à gaz...

La Commune de Gouvieux a pratiqué pendant 40 ans une extrême maîtrise de l'urbanisation. Sa population est passée pendant cette période de 10 210 habitants à 8 946 habitants en 2023. Mais, comme les autres communes, elle ne peut figer totalement l'urbanisation, au risque de se voir un jour imposer des contraintes insupportables de densification par l'État. Il faut donc accepter une urbanisation minimale, de bonne qualité.

LA REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal est élu par les citoyens au scrutin de liste ; à Gouvieux, il y a 29 noms par liste. La liste arrivée en tête obtient d'emblée 15 sièges auxquels s'ajoute un nombre de sièges complémentaires, en

proportion du nombre de voix obtenues. La ou les listes d'opposition obtiennent des sièges en proportion des 14 sièges restants.

Mais il en va différemment au niveau exécutif. C'est la règle de séparation des pouvoirs qui s'applique : il n'y a pas un chef de l'État pour la majorité et un autre pour l'opposition ! Il en est de même pour la commune : d'un côté, le pouvoir délibératif de l'assemblée municipale, de l'autre, le pouvoir exécutif qui appartient au Maire. En cas d'absence ou d'empêchement, le Maire est représenté par ses adjoints, pris dans l'ordre du tableau de leur élection.

C'est ainsi que le Maire élu représente la commune : le Maire représente tous les habitants, sans exception.





MOBILITÉS DOUCES LES DÉPLACEMENTS DE DEMAIN SE CONSTRUISENT AUJOURD'HUI

Vélo, marche à pied, trottinettes, covoiturage... les mobilités douces prennent progressivement leur place, en réponse aux enjeux de la transition écologique et énergétique. L'approche équilibrée et raisonnée du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, dont Gouvieux est partie prenante, consiste à essayer de réduire progressivement l'usage de la voiture, fut-elle électrique, sans pour autant stigmatiser ce mode de transport essentiel dans nos territoires périurbains.

Mise en œuvre du schéma cyclable porté par la commune dont l'achèvement est programmé pour 2025. Recherche de solutions de covoiturage. Développement de chemins de promenade symbolisé par la récente inauguration d'un nouvel itinéraire vélo touristique. Gouvieux trace ainsi la voie de nouveaux modes de déplacement à la fois utiles et adaptés aux usages de loisirs. Avec un fil conducteur, la sécurité des usagers.

UN NOUVEL ITINÉRAIRE VÉLO TOURISTIQUE AU DÉPART DE GOUVIEUX

À Gouvieux, les circulations douces se font aussi bien à pied qu'à vélo ou en trottinette, au cœur d'espaces naturels remarquables à travers forêts, bois et prairies, mais également en bordure de l'Oise ou de la Nonette. Le 15 octobre dernier, le Maire Thomas Irraçabal et Patrice Marchand, Président du Parc Naturel Régional, ont inauguré le nouvel itinéraire vélo touristique de la Vallée de la Nonette qui relie désormais Gouvieux (au confluent de l'Oise et de la Nonette, avenue de Toutevoie) à l'Abbaye de Chaalis, en suivant le cours de la rivière et de ses affluents sur 26,5 km. Partiellement en service sur des tracés déjà existants tels que l'avenue Verte Paris-Londres et la Scandibérique ou la boucle V3 du PNR, ce long chemin de promenade est désormais entièrement structuré et jalonné, à destination d'un public familial et de cyclotouristes au long cours. Cet itinéraire est la 5^e boucle vélo touristique créée à l'initiative du PNR Oise-Pays de France. Pour l'emprunter, il suffit de suivre un jalonnement spécifique de couleur verte, arborant le logo du PNR. À parcourir en toutes saisons pour découvrir et redécouvrir le patrimoine historique des communes du Sud de l'Oise et cheminer en toute sécurité au cœur de la forêt d'Ermenonville jusqu'à l'Abbaye de Chaalis à Nanteuil-le-Haudouin.



Schéma cyclable de Gouvieux : ce que l'on veut réaliser

18 kilomètres de voies réservées aux vélos et sans pénaliser les autres moyens de transport : c'est l'objectif du réseau de pistes cyclables, existantes ou projetées sur le territoire de la commune, dont on espère achever les derniers tronçons en 2025.

Sécurité, cohérence, alternative : tels sont les mots-clés d'une stratégie efficace en matière de développement des circulations douces visant tout particulièrement à développer l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens.

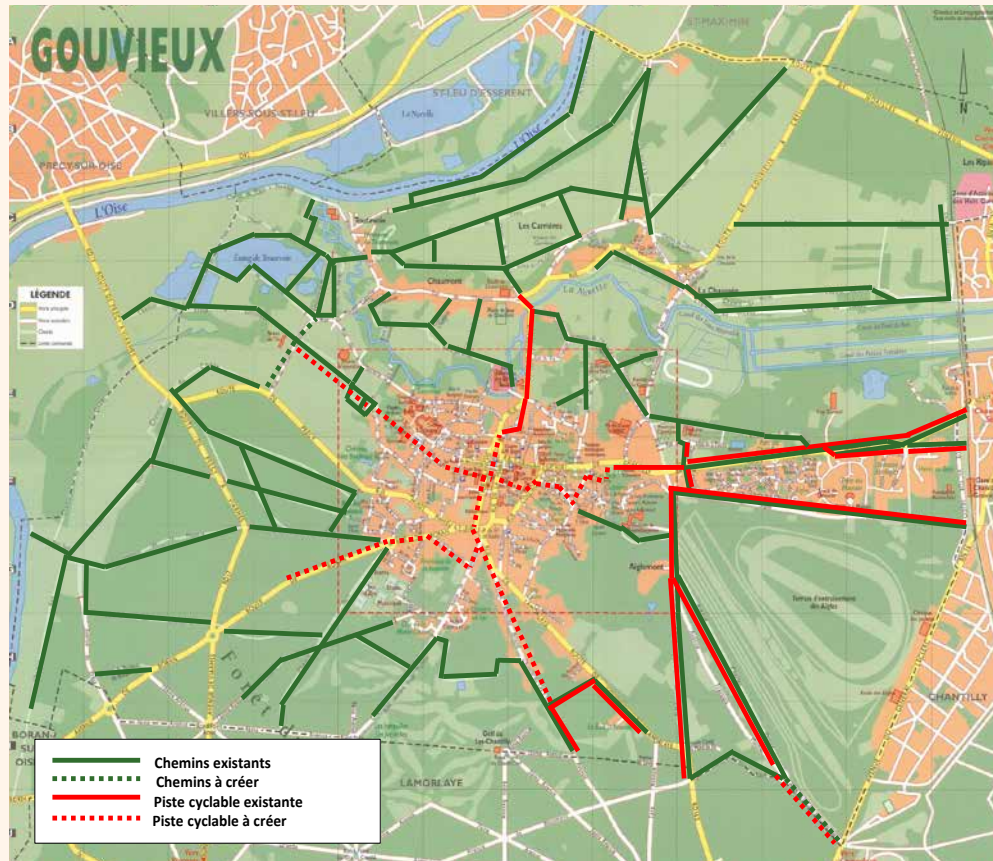
Sécurité en réponse à la principale attente des cyclistes réguliers ou occasionnels de pouvoir circuler à l'écart du trafic routier. Cohérence pour assurer la continuité des voies cyclables et la desserte de points d'intérêt identifiés et enfin alternative, pour réduire progressivement l'utilisation de la voiture individuelle sur les trajets réguliers.

« Si ces trois objectifs ne sont pas atteints, l'utilisation du vélo ou d'autres moyens de transport individuels tels que les trottinettes reste majoritairement centrée sur un usage de loisir. Mais si l'on veut agir efficacement au service de la transition écologique, il faut d'abord répondre utilement aux vrais besoins des déplacements, notamment la desserte de la gare de Chantilly-Gouvieux qui constitue l'élément central de notre stratégie », rappelle le Maire, Thomas Iraçabal.

Et sur ce plan, les objectifs sont en voie d'être atteints. La création d'un réseau reliant les villes de Chantilly, Gouvieux et Lamorlaye à la principale gare du territoire a été partiellement engagée au cours des années récentes, mais il restait à réaliser un maillage au sein même du territoire de Gouvieux pour connecter le cœur de ville au réseau existant. C'est l'objectif de ces prochains aménagements dont les travaux seront entrepris dès 2024.

« Si l'on veut agir efficacement au service de la transition écologique, il faut d'abord répondre utilement aux vrais besoins des déplacements »

**Thomas Iraçabal,
Maire de Gouvieux**



▲ LE RÉSEAU CYCLABLE DE GOUVIEUX À LA LOUPE

- Réseau de 18 kilomètres comprenant 6 liaisons structurantes et convergentes vers le centre-ville et 8 liaisons secondaires de raccordement.
- 3 points noirs à sécuriser : dans le bas de la descente du cimetière depuis la rue de Chantilly grâce à une acquisition foncière qui permettra de contourner le bas de la descente, étroit et dangereux ; rue Gambetta avec l'élargissement du trottoir côté Ouest ; secteur avenue des Courtils avec une solution qui permettra d'éviter le passage des vélos dans cette voie très fréquentée (par la création d'une voie cyclable le long de l'école Sainte Geneviève vers la rue de la Planchette).
- Des aménagements spécifiques selon les spécificités des rues ou sites empruntés (revêtements en dur, signalisation et jalonnement des itinéraires, sécurisation des traversées de rues ou de routes).
- La quasi-totalité des voies cyclables en site propre, c'est-à-dire sans passage de voitures (voies vertes, pistes cyclables, bandes cyclables sur trottoir, voies interdites aux véhicules, impasses avec débouchés cyclables).
- Développement d'actions d'incitation à l'usage du vélo (dont dispositifs de stationnement des vélos, qu'il faudra mettre en place).
- Budget d'investissement total : 2,5 millions d'€.



Covoiturage : avec Illicov, partager pour économiser

Parce que tout le monde ne peut remplacer la voiture par le vélo en toutes saisons, le covoiturage s'impose comme une alternative efficace et peu coûteuse pour les collectivités publiques. Reste à inventer un moyen pratique de mettre en relation les chauffeurs et les utilisateurs à l'échelle locale. La commune mise pour cela sur un dispositif innovant qui a vu le jour en octobre dernier, sur une initiative du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.



Retenez dès maintenant ce nom, "Illicov". Vous pouvez grâce à ce dispositif, vous rendre à la gare de Chantilly-Gouvieux depuis la place Charles de Gaulle en partageant la voiture de chauffeurs volontaires, aux horaires correspondant à vos besoins. Le principe est simple :

- identifier et matérialiser un itinéraire fixe. Il concerne, à Gouvieux, une liaison directe entre la place du Général de Gaulle et la gare de Chantilly,
- rattacher des chauffeurs au dispositif sur la base du volontariat,
- mettre en relation, via une application, les utilisateurs en leur permettant de choisir un véhicule de covoiturage en fonction des jours et horaires de passage.

Des chauffeurs volontaires... et indemnisés

Sur le premier point, l'itinéraire reliant Gouvieux à la gare de Chantilly est désormais fixé avec un point de départ place du Général de Gaulle. Quant aux chauffeurs, l'entreprise Illicov chargée de déployer le dispositif a déjà collecté 24 candidatures sur le mois d'octobre. Avec une particularité : les conducteurs volontaires per-

çoivent une rémunération de la part du prestataire pouvant aller jusqu'à 100 € par mois, grâce à des fonds européens provenant des certificats d'économies d'énergie qui sont ainsi redistribués aux acteurs de terrain.

La mise en relation des chauffeurs et des utilisateurs est quant à elle assurée par une web application permettant de vous inscrire au service et de renseigner vos besoins en termes de fréquences et d'horaires. Un ou plusieurs véhicules de covoiturage vous sont ensuite proposés. Bien évidemment, il est possible à tous d'alterner les fonctions de chauffeur ou d'utilisateur.

Chauffeurs ou passagers ? Inscrivez-vous dès à présent sur illicov.fr.



À SAVOIR

Le dispositif Illicov s'inscrit dans le cadre du programme européen AcoTE (Acteurs et collectivités engagés pour l'éco-mobilité) à l'origine d'une centaine de lignes de covoitages co-construites et lancées dans 5 territoires pilotes. Au sein des communes du Parc Naturel Oise Pays-de-France, ce sont 9 lignes qui sont en phase de co-construction avec les communes et les futurs usagers, dont celle reliant Gouvieux à la gare de Chantilly-Gouvieux. La définition de ces lignes est le fruit d'une enquête menée en début d'année qui avait recueilli plus de 700 votes et 400 propositions d'arrêt sur les communes de Chantilly, Senlis, Gouvieux, Lamorlaye, Orry-la-Ville, La Chapelle-en-Serval, Pontarmé, Coye-la-Forêt et Avilly Saint-Léonard.

LE MOT DE...

Patrice Marchand,

Adjoint au Maire délégué aux finances et à l'aménagement, Président du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

En tant que Président du Parc Naturel Régional (PNR) Oise-Pays de France, vous avez toujours prôné le développement des circulations douces sur le territoire et notamment la création de pistes cyclables. Où en sommes-nous ?

Pour mémoire, le PNR regroupe 70 communes. Grâce à l'impulsion donnée depuis plus de quinze ans, nous sommes plutôt en avance avec un réseau cyclable de près de 90 kilomètres et une trentaine d'itinéraires réalisés dans le cadre de 7 schémas directeurs communaux et intercommunaux. Sans oublier la création de plus de 120 bornes de stationnement vélo et de 7 abris. Mais la déclinaison de ce programme à l'échelle du PNR territoire n'a pas encore eu d'effet suffisant pour Gouvieux ; pour accélérer les choses, la commune prend désormais la main.

Pour quelle raison ?

Le schéma local a été porté par la Communauté de Communes de l'Aire Cantillienne. Mais il était très global, identifiait des axes que nous connaissions déjà

parfaitement, et ne traitait pas la sécurisation des points noirs. Notre connaissance très fine du territoire communal apporte plus d'efficacité et c'est finalement la commune de Gouvieux qui assurera elle-même l'achèvement de ce réseau dans sa partie centrale, avec pour point de convergence notre cœur de ville.

L'achèvement complet de ce réseau cyclable pour 2025, c'est réaliste ?

Oui car il ne s'agit pas d'aménagements de voirie lourds. Il manque 10 kilomètres de voies sécurisées à créer ou à aménager le long des axes routiers existants pour boucler les liaisons cyclables Nord-Sud et Est-Ouest du territoire. Les études sont achevées et le financement sera couvert par la commune, ce qui permet désormais d'avancer vite et d'espérer l'achèvement de ce programme à la fin de 2025.

Dans le même temps, la question du covoiturage continue d'être traitée avec sérieux dans le cadre du projet innovant Illicov. La première étape vient d'être franchie avec l'identification d'une ligne de desserte



« La progression de l'usage du vélo ne réussira qu'en assurant la totale sécurité des cyclistes »

de la gare de Gouvieux-Chantilly et l'inscription d'un premier groupe de 20 chauffeurs volontaires.

Les élèves sensibilisés à la conduite des deux roues et des trottinettes

Depuis cinq ans, la Ville a noué un partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) afin d'éduquer les élèves du collège Sonia Delaunay à la conduite des deux-roues. Nouveauté cette année : à la demande du Maire, Thomas Iraçabal, les trottinettes électriques ont été ajoutées au programme.

Casques sur la tête, gants et vêtements protégeant le corps : les collégiens de 4^e sont prêts à enfourcher leur mobyette pour un parcours de maniabilité. Dans la cour du collège Sonia Delaunay, ce mardi après-midi, Tiago, Lucie, Tom, Flora et une dizaine de leurs camarades disputent la finale du Critérium Jeune Conducteur, sous l'œil attentif de leurs formateurs de l'Automobile Club de l'Ouest (ACO), organisateurs de nombreuses courses auto dont *Les 24 heures du Mans*.

Maîtrise du véhicule et apprentissage du Code de la route

Les collégiens, doivent tour à tour, démontrer leur bonne analyse du parcours et leur aisance sur les deux-roues. Un exercice pas toujours facile mais très instructif et qui permet aux jeunes de comprendre l'importance de maîtriser leur véhicule afin de « s'intégrer pleinement dans l'environnement et prendre en compte ses obstacles et dangers », insistent les formateurs. « Ici, vous étiez seuls, sur la route il faudra constamment faire attention à ce qui se passe autour de vous ». Un apprentissage cher à la mairie qui, depuis cinq ans, propose cet atelier à l'établissement scolaire. « C'est une façon de les sensibiliser à la conduite, à ses avantages et ses inconvénients », souligne Patrick Chauvin,



adjoint au maire délégué au Sport et à la Sécurité routière.

Sur deux jours, 130 collégiens, soit 5 classes de 4^e, ont été sensibilisés au Code de la route de façon théorique puis pratique. « Ils sont à quelques mois de pouvoir passer leur permis AM pour cyclomoteurs, ils auront déjà un socle d'apprentissage solide », rappelle Laurence, formatrice.

La conduite des trottinettes au programme

Cette année, les collégiens ont appris à conduire une mobyette mais aussi les trottinettes électriques et hoverboard. « Ces modes de déplacement sont de plus en plus visibles », informe Patrick Chauvin. « Une réglementation spéciale s'applique mais elle n'est pas forcément connue de tous ». Et notamment les nouvelles règles entrées en vigueur le 1^{er} septembre, qui passent l'âge légal de conduite des trottinettes de 12 à 14 ans. Mauvaise nouvelle pour ces collégiens déjà en possession

d'un engin. « Je vais attendre pour l'utiliser », explique Lucie, 13 ans. « Cette sensibilisation était vraiment intéressante et désormais je sais que je ne peux pas emprunter les routes à grande vitesse ». L'enthousiasme de la collégienne est partagé par Tiago. « Je ne pensais pas découvrir autant de choses et les animateurs étaient vraiment sympas ». Pour Tom : « c'était un peu stressant de passer devant tout le monde mais j'ai passé deux bonnes journées ».

Atelier incontournable

Un rendez-vous devenu « un rituel pour le collège », souligne Émilie Braconnier, Conseillère Principale d'Éducation du collège Sonia Delaunay. « Nous avons des élèves qui se déplacent avec ce type de véhicules et ils n'ont pas forcément de casque ou de dispositifs réfléchissants. Ils comprennent désormais leur importance. Cette année, avec la nouvelle réglementation d'usage des trottinettes, cette formation est un vrai apport pour les collégiens ».



EN BREF

**INAUGURATION
DU PAS DE TIR COUVERT**

C'est en la présence de Monsieur Le Maire, Thomas Iraçabal, de Monsieur Chauvin, Adjoint en charge du sport, de Frédéric Froment, Capitaine de la Compagnie et Gérard Durand, Connétable de la Compagnie, que fut inauguré le 7 octobre le pas de tir qui permettra aux archers godviciens de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Gouvieux de tirer en extérieur malgré les intempéries.



APPEL A CANDIDATURES

À tous les artistes photographes, amateurs ou professionnels, adressez votre candidature dès à présent à l'association Arts et Loisirs de Gouvieux afin de participer au Salon de la Photo, du 16 au 18 février 2024 à la Salle des Fêtes de Gouvieux. Contact : Isabelle COLLIOT isabelaet@gmail.com / 06 71 14 54 69.

**APPEL DU JUMELAGE
GOUVIEUX NUMBRECHT**

En janvier, des jeunes allemands seront en stage professionnel à Gouvieux. L'association de Jumelage fait un appel à la population pour trouver des hébergements durant deux semaines. Contact : Eric Savouret : 06 74 29 58 60 – gouvieux.nuembrecht@gmail.com

**Les enfants
découvrent les vendanges**

Une très belle journée d'immersion au cœur des vignes attendait les enfants du Club athlétique de Gouvieux le vendredi 15 septembre. Encadrées par les Vignerons de Gouvieux, ces chères têtes blondes se sont initiées à la coupe du raisin Chardonnay et ont poursuivi leur apprentissage jusqu'à la presse du raisin de manière manuelle. S'en est suivie une dégustation en la présence des parents. Et des dires d'un des enfants « *c'est mieux que les jeux vidéos* ».

Contact : vignerondegouvieux@gmail.com



RESPIRER, BOUGER EN CONSCIENCE

Quel est le point commun entre le yoga, la sophrologie, la méditation, le Qi Gong, le Tai-Chi, le Laïdo, et même le Pilates ?

La respiration, ou plus précisément le fait de respirer en tournant votre regard vers l'intérieur, ou le fait d'effectuer des mouvements en conscience par la respiration. Nous parlons ici du lien corps-esprit et même pour les plus expérimentés du lien esprit-corps-cœur. Si votre quotidien est trop rythmé, si vous vous entendez dire « j'ai la tête dans le guidon », si le stress nuit à votre santé... Alors ces activités vous permettront d'accéder à une sérénité, de mieux gérer le stress, de prendre de la distance pour prendre des décisions... les bienfaits sont innombrables. Alors, oui, posez-vous, et prenez rendez-vous, avec vous.

Contactez vos associations : Arts Martiaux des 3 Forêts ; Le Budo Cantilien ; Côté corps ; GV Loisirs ; Gymnastique artistique de Gouvieux ; Présence Bien-être ; Tempo Gouvieux.



Le 17 novembre : Saturne et Jupiter visibles depuis les Vignes !

Lever les yeux... pour contempler... le ciel et plus particulièrement Saturne et Jupiter, c'est ce que nous propose l'association d'Astronomie Astrogouv, le 17 novembre 2023 à 20 h au Plateau des vignes de Gouvieux. Nous avons rencontré pour vous son Président, Thomas Lejeune.

M. Lejeune, pouvez-vous nous parler de ces deux planètes ?

M. Lejeune : Jupiter est le quatrième objet le plus lumineux du ciel (après le soleil, la Lune et Vénus). Saturne est la plus majestueuse des planètes avec ses anneaux de poussière et de glace. Géantes gazeuses, ces astres sont les deux plus grandes planètes de notre système solaire. Mais il y a tant à dire, qu'il me faudrait des heures (sourire).

Vous m'avez confié que Jupiter peut être considérée comme un soleil loupé, que voulez-vous dire ?

M. Lejeune : En effet, Jupiter est composée du même gaz que notre soleil, mais en quantité insuffisante pour déclencher une réaction nucléaire, d'où cette notion de soleil loupé.

Que pourrons nous voir d'autres dans le ciel le 17 novembre ?

M. Lejeune : Nous pourrons par exemple observer les 4 satellites de Jupiter découverts par Galilée en 1610 : Io, Europe, Ganymède et Callisto.

Pourquoi avoir choisi ce lieu d'observation ?

M. Lejeune : Pour tout vous dire, le plateau des vignes de Gouvieux offre à l'observateur un panorama du ciel dégagé, dépourvu de pollution lumineuse, c'est un lieu idéal. En cas de mauvais temps, l'animation se déroulera à la Caverne.

**Contact : Thomas Lejeune. 07 83 85 16 35
Astrogouv@gmail.com.**



Retrouvez toutes les associations de la Ville dans le Guide des associations et sur le site internet de la Ville.

LE MEILLEUR DE VOS SORTIES

INVITATION

Thomas Iraçabal
Maire de Gouvieux,
et le Conseil Municipal,

**seraient honorés de votre présence à la commémoration
de l'Armistice du 11 novembre 1918**

9h30 : Messe à Lamorlaye en l'église Saint-Nicolas
10h45 : Rassemblement sur le parvis de la Mairie pour le défilé
11h15 : Départ vers le Monument aux Morts de la place du Général de Gaulle
11h30 : Cérémonie - Remise de la Croix du combattant

Le vin d'honneur prévu à l'issue de la cérémonie aura lieu à la Ferme à 12h - 24 rue de la mairie.



LE TÉLÉTHON DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Les Vignerons vous accueilleront pour collecter les dons.
Parvis de la Mairie de 8h30 à 13h30.

CONCERT « QUAND LA MAGIE DE NOËL RENCONTRE LA MUSIQUE LIVE ET LA DANSE HIP- HOP »

**SAMEDI
9 DÉCEMBRE**

Un évènement organisé par l'École de Musique Médiateur dans le cadre des festivités de la Ville.
Gratuit, à la Salle des Fêtes à 19h
Contact : ecolemediator@gmail.com.



LES FOULÉES DE LA MÈRE NOËL DIMANCHE 10 DÉCEMBRE.

Inscription gratuite
au plus tard le 9/12
auprès de Catherine
Ferary au 06 70 87 88 66
ou lamerenoel60270@gmail.com.



LE TOURNOI DE NOËL « PIERROT CHALLEIL » SAMEDI 23 DÉCEMBRE

Un tournoi organisé par le club de handball Sud Oise pour les enfants de CE2, CM1 et CM2. Tenue de sport et baskets propres. Goûter et récompenses en fin d'après-midi.
Au gymnase de 13h30 à 17h
Contact : 5760061@ffhandball.net.

RENCONTRE « COMMENT SE DÉPLACERA-T-ON DEMAIN À GOUVIEUX? »

VENDREDI 10 NOVEMBRE À 20H30

À La Ferme.
Contact : ecocitoyensgouvieux@gmail.com.

LE 10^È FESTIVAL DES JEUX DE GOUVIEUX DES CHEVALIERS DU GOVITZ

**SAMEDI 11 NOVEMBRE DE
14H À MINUIT ET DIMANCHE
12 NOVEMBRE DE 10H À 18H**

Gratuit, à la Salle des fêtes.
Contact : leschevaliersdegovitz@gmail.com.



SATURNE ET JUPITER VISIBLES DEPUIS LES VIGNES

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Gratuit, au Plateau des vignes à 20h.
Contact : Astrogouv@gmail.com.

LES JOURNÉES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**VENDREDI
17 NOVEMBRE**

Métiers, formation et
recrutement.

**SAMEDI
18 NOVEMBRE**

Ateliers, sensibilisa-
tion, expositions
*Un évènement organi-
sé par la Communau-
té de Communes de
l'Aire Cantilienne.*
Gratuit, à la Salle des fêtes, de 10 h à 17h.

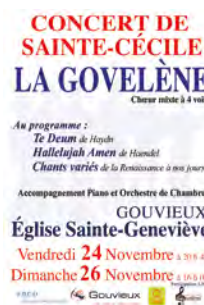


CONCERTS DE SAINTE CÉCILE

**VENDREDI 24 NOVEMBRE
À 20H45 ET DIMANCHE
26 NOVEMBRE À 16H**

Chants du monde, clas-
sique, gospel, chants
populaires et tradition-
nels. Accompagnement
piano et orchestre de
chambre.

*Un évènement organi-
sé par l'association La
Govelène.*
Participation libre, à
l'Église de Gouvieux.
Contact : mino.charrois@gmail.com.



BATTUES DE SANGLIERS

Dates des battues pour régulation des sangliers et grands animaux dans Les Bois « des Bouleaux » (ATTENTION TIR À BALLE).
Samedi 18 novembre 2023, 2 décembre 2023, 16 décembre 2023, 30 décembre 2023, 13 janvier 2024, 27 janvier 2024, 10 février 2024, 24 février 2024.
La battue pour l'équilibre des lièvres aura lieu le samedi 25 novembre 2023 (ATTENTION TIR À PLOMB).

Garde assermenté à contacter :
M. Schatz Jean-Noël / 06 21 63 35 54

Cher Père Noël

Nous avons bien reçu ton courrier le 16 octobre nous annonçant ton retour dans notre ville, tes lutins préférés travaillant d'arrache pieds pour confectionner des cadeaux par milliers pour les enfants du Monde entier. L'esprit de Noël s'installe peu à peu dans nos cœurs, le personnel de la Mairie et les élus sont désormais « sur le pont » pour préparer ta venue **du 8 au 17 décembre**. La Fête de Noël évoluera entre le Parc de la bibliothèque et la Place Amic avec la traditionnelle photo avec toi qui sera offerte par la Ville de Gouvieux. **Les festivités débuteront le 8 décembre à 18 h**, en face de la Mairie, avec **l'Inauguration du marché de Noël** et la distribution des traditionnels vin et chocolat chauds. De nouveau cette année, nous pourrons chausser nos patins à glace. Les nombreuses animations offertes par la Ville seront présentes tous les jours. **Un temps fort avec le Feu d'artifice qui sera tiré au-dessus de la Mairie le 16 décembre à 19 h.**

Quant à la **Mini-ferme Vivante, elle sera présente du 8 au 25 décembre inclus**. En attendant d'entendre tes « ho-ho-ho ! », nous souhaitons, cher Père Noël, au nom de toute l'équipe municipale, que ta magie se diffuse dans tous les foyers des habitants notre ville.

PS: le programme des animations sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres et téléchargeable sur le site et la page Facebook de la ville.

À très bientôt!

DU 1^{ER} AU 18 DÉCEMBRE LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL DE GOUVIEUX

Sur votre courrier adressé au Père Noël, n'oubliez pas d'inscrire votre nom, prénom et adresse pour qu'il vous réponde. Sur présentation du courrier-réponse, un petit cadeau pourra être retiré en mairie du 19 décembre au 2 janvier inclus.

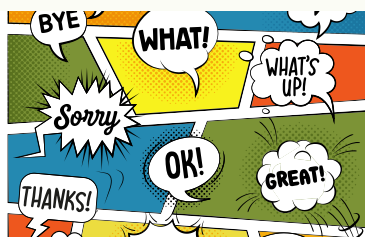


LE PROGRAMME DE LA BIBLI

Mardi 14 novembre à 17h: « Goûter Bulles »

Tu aimes lire des BD, en découvrir de nouvelles et partager tes coups de cœur ? Rejoins un groupe de passionnés du 9e art lors d'un Goûter Bulles où tu pourras discuter de tes BD, comics ou mangas préférés. Présentation de nouvelles acquisitions.

Durée 1h. Public : 8 - 14 ans.



Samedi 18 novembre à 18h: « Rue des astres »

Conte poétique et fantastique interprété par Raphaël Reuch, dans le cadre du festival " Les Contes d'Automne " en partenariat avec la MDO, suivi du pot de l'amitié. Rue des Astres est une envie de regarder défiler les humains, et de tenter de comprendre ce qui nous anime, nous brise, nous soulève et nous fait rêver. La rue des Astres est une étrange artère, un flux permanent de personnages excentriques aux destins croisés.

Durée 2 heures. Public à partir de 12 ans.



Samedi 9 décembre à 14h: « Jeu en fête »

Atelier créatif animé par Johanna, création d'un jeu de société avec des matériaux de récupération.

Durée 2 heures. Public à partir de 8 ans.



Samedi 16 décembre 2023 à 14h: « Couronne végétale de Noël »

Atelier créatif animé par Virginie Dufrenne. Apporte une note créative et écologique à tes décorations de Noël ! Durée 2 heures. Public à partir de 8 ans.



37, RUE DE LA MAIRIE - 60270 GOUVIEUX
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
03 44 57 48 63 ou bibliotheque@gouvieux.fr.

TRIBUNE HEUREUX À GOUVIEUX

Chers habitants,

Pour protéger les arbres de Gouvieux, mon prédécesseur, Patrice Marchand, avait classé de nombreuses parcelles en « espace boisé classé à protéger » (EBC), classement qui apporte une protection totale. En parallèle, une politique d'acquisition a été menée et c'est ainsi qu'aujourd'hui, Gouvieux possède près de 200 hectares de bois. Je continuerai cette politique volontaire.

Par ailleurs, un grand nombre de parcelles, notamment dans les grandes propriétés, sont classées en « espace boisé protégé » (EBP). Ce classement permet une certaine constructibilité, mais avec l'obligation de reboiser une surface équivalente à ce qui a été déboisé.

Avec la récente révision du PLU, ces zones EBC et EBP ont été reconduites et des nouvelles ont été classées. Il s'agit de préserver l'environnement naturel de Gouvieux qui lui confère son charme particulier.

S'il est parfois difficile de faire respecter ces contraintes, nous poursuivrons une politique volontaire sur le sujet.

Thomas Iraçabal
pour le Groupe Heureux à Gouvieux

TRIBUNE ENSEMBLE POUR GOUVIEUX

Chères Godviciennes, Chers Godviciens,

Tout d'abord, j'espère que votre rentrée s'est bien passée. A la date de parution de cet article, différentes commissions auront eu lieu, une concernant l'approbation du budget des finances et une autre concernant les affaires sociales, ainsi qu'un conseil municipal en date du 19 octobre. Pour des raisons personnelles, et dû à un délai très court, je n'ai pu rendre ma tribune dans le Contact hors-série distribué début octobre.

Dans les prochains mois, la mobilité devrait être un sujet mis en avant par la majorité municipale. Je vais bien sûr faire en sorte d'être impliqué dans les réflexions sur le sujet.

Concernant l'environnement, la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) va concerner, les communes de Chantilly, Lamorlaye, Noisy sur Oise et Saint-Martin du Tertre dans le Val d'Oise. Je suis convaincu que le président du PNR (Patrice Marchand) va bien entendu inclure Gouvieux dans cette opération. La réalisation d'un ABC permettra d'acquiescer et de partager une meilleure connaissance de la biodiversité de notre région, mais également de mieux la préserver.

Je tiens par ailleurs à féliciter et remercier Gouvieux Photo pour avoir si bien mis en avant les commerçants et artisans de notre ville, avec de très beaux clichés postés sur son compte Facebook, que je vous incite vivement à aller voir. Ces professionnels contribuent à la vie économique de notre ville et à la richesse de son lien social. Les mettre ainsi à l'honneur est une juste récompense pour leur présence et leur travail au quotidien.

A la date de parution de notre tribune, les fêtes de fin d'année seront très proches. Ensemble Pour Gouvieux vous souhaite de passer un joyeux Noël en famille, auprès de vos proches, ainsi qu'un bon réveillon de la Saint Sylvestre.

Je reste bien entendu à votre écoute par téléphone ou par mail.

Bien Chaleureusement.

Sylvain Duyck
Pour Ensemble Pour Gouvieux
Sylvain.duyck60@gmail.com
Tél. : 06 43 72 36 67

TRIBUNE GOUVIEUX AVEC VOUS

L'avenir d'une commune s'écrit pour nos jeunes !

Nous apprenons par courrier en date du 28 juillet dernier que la Préfecture de l'Oise émet de « sérieux doutes sur la légalité du règlement intérieur du service de restauration scolaire et invite la municipalité à bien vouloir modifier celui-ci ». Il est précisé que « dès lors que votre commune a choisi de mettre en place un service de restauration scolaire, elle est tenue de garantir à chaque élève le droit d'y être inscrit. Les communes doivent adapter et proportionner le service à cette fin et ne peuvent, au motif du manque de place disponible, refuser d'inscrire un élève qui en fait la demande en se fondant sur un critère discriminatoire sans rapport avec l'objet du service public en cause. S'agissant d'un service public administratif annexe au service public d'enseignement, la restauration scolaire est soumise, à l'instar d'autres services publics locaux, à certains impératifs, en particulier celui du respect du principe d'égalité des usagers ». Cela reste une amélioration pour les enfants de maternelles, qui va permettre à toutes les familles de bénéficier de 4 haltes-repas par semaine. Halte-repas payante pour la surveillance des enfants, le repas devant être préparé par les parents... charge mentale supplémentaire quand on connaît l'organisation que demande la gestion familiale d'aujourd'hui.

Une avancée tout de même pour la petite enfance à Gouvieux... qui se voit contrainte par la préfecture de revoir enfin son système...

À la grande différence, notre programme a toujours été la mise en place d'une véritable restauration scolaire (cantine) pour tous les élèves de la maternelle à l'élémentaire : « Une restauration scolaire de qualité pour tous les enfants sera proposée aux familles de toutes les écoles. Comme cela existe dans de nombreuses communes, nous privilégierons les produits locaux en circuit court et la livraison des repas sans déplacement des enfants ». Cette proposition sérieuse et étudiée depuis des années, est budgétée et ne passera pas par une hausse de l'imposition municipale.

Et comme les difficultés ne viennent jamais seules, nous nous inquiétons quant aux accès non sécurisés soulevés dans certaines écoles aux horaires des haltes-garderies et des haltes-repas.

Notre objectif : Être votre relais, pour vous, avec vous !

Manoëlle Martin - 06 12 19 10 94
Frédéric Gondron - 06 83 01 42 82
Yannick Peju - 06 87 50 69 60
Anthony Araujo-Lafitte - 06 99 59 13 94
gouvieuxavecvous@gmail.com

LE CARNET

Naissances du 16 juillet au 23 septembre 2023

23 juillet : Ana Genais
25 juillet : Luz Desse Baresch
4 août : Antoine Boucheron
8 août : Kelvyn Behloul
10 août : Charles Burgan
12 août : Elena Paccot
29 août : Lou Fagnart
3 septembre : Garance Mouchard
10 septembre : Andréa Goujon
19 septembre : Maë Laguri Georget
20 septembre : Iris Fermet Marie
22 septembre : Stephen Bravo Lerambert
23 septembre : Charline Pottiez Fouquet

Mariages du 16 juillet au 30 septembre 2023

22 juillet : Thomas Boureghdad et Francesca Thermidor
29 juillet : Gaël Barbedette et Lucie Lenglard
29 juillet : Jean-Luc Defoug et Magali Detaille
10 août : Thierry Doherty Bigara et Christelle Fezard
19 août : Fabien Limon et Jocelyne Wadoux
26 août : Johan Lecoester et Valérie Pillon
16 septembre : Andreas Marmaras et Simone Andrade Campos
16 septembre : Jean-Michel Boyer et Esthr Rigaut
23 septembre : Jérôme Ferrand et Gaëlle Kergraisse
23 septembre : Jean-Luc Barré et Fabienne Lamirault
30 septembre : Thomas Joly et Maeva Simon

Décès du 16 juillet au 27 septembre 2023

17 juillet : Jean Dinh-Leorat, 74 ans
20 juillet : Ginette Moncet, 93 ans
27 juillet : Liliane Bonjour veuve Chaply, 92 ans
2 août : Pierre Quémard, 92 ans
17 août : Jean Pichot, 79 ans
21 août : Ghislaine Roulet, 61 ans
31 août : Jean Pierre François, 81 ans
5 septembre : Jean-Pierre Compain, 77 ans
8 septembre : Pascale Leclercq, 71 ans
15 septembre : Ramona Guerrero Perez veuve Rousset, 84 ans
17 septembre : Janine Discontigny veuve Duyck, 91 ans
23 septembre : Dominique Carpentier épouse Bessah, 66 ans
27 septembre : Marceline Kreit épouse Di Ponio, 80 ans



Les foulées de la Mère Noël

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023

- > 1^{ère} foulée à 15h30
Familles : 1,5 km (marche)
- > 2^e foulée à 16h30
Ados 11/15 ans : 3 km (2 tours)
- > 3^e foulée à 17h30
Adultes : 6 km (4 tours)

INSCRIPTION GRATUITE

Au plus tard le 9/12/2023 auprès de
Catherine Ferary au 06 70 87 88 66 ou
par mail lamerenoel60270@gmail.com



Illustration :

Loisirs

DE NOMBREUX LOTS
À GAGNER

DECATHLON



InterGouvieux



Gouvieux
UNE NATURE CHALEUREUSE